

PAROISSE SAINT COLOMBAN EN PAYS DE QUIMPERLÉ

📧 **Secrétariat** : secretariat@paroissescolomban.fr (abonnement au bulletin)

🌐 **Site Internet** : <http://paroissesquimperle.fr>

Maison paroissiale de Quimperlé ☎ 02 98 96 03 94
6 rue Langor - 29300 QUIMPERLE

Maison paroissiale de Bannalec ☎ 02 98 09 79 26

Maison paroissiale de Moëlan-sur-Mer ☎ 02 98 39 60 48

Maison paroissiale de Riec-sur-Bélon : ☎ 09 54 50 73 68

Accueil paroissial de Pont-Aven : ☎ 02 98 06 00 11



Samedi 3 et dimanche 4 février :
quête pour l'université catholique de l'Ouest à Angers.



Bulletin paroissial n°665 du 4 au 10 février 2024

MESSES DES DIMANCHES ET FÊTES			MESSES EN SEMAINE		
Samedi 10 février <i>Ste Scholastique</i>	Baye	18H00	Mardi 6 février <i>St Paul Milki et ses 25 compagnons</i>	14H30	EHPAD Bois-Joly
	Névez			18H00	Oratoire Kerbertrand
Dimanche 11 février <i>N-Dame de Lourdes</i>	Quimperlé N- Dame	10H30	Mercredi 7 février <i>Ste Eugénie Smet</i>	18H00	Oratoire Kerbertrand
	Arzano				
	Riec				
Mercredi 14 février Cendres	Moëlan	10H30	Jeudi 8 février <i>Ste Joséphine Bakhita</i>	9H00	Riec
	Querrien	18H00		18h00	Oratoire Kerbertrand
	Quimperlé N-Dame				
Samedi 17 février	Le Trévoux	18H00	Vendredi 9 février <i>Ste Apolline</i>	9h00	Clohars
	Locunolé			9h00	Ste Croix
	Pont-Aven				
Dimanche 18 février <i>Ste Bernadette</i> <i>Soubirous</i>	Quimperlé N-Dame	10H30	Prière du Pape François pour le mois de février : Prions pour que les malades en phase terminale, ainsi que leurs familles, bénéficient toujours d'un accompagnement médical et humain de qualité.		
	Bannalec				
	Clohars				

LE SACREMENT DE RÉCONCILIATION : Prochaines permanences à la sacristie de l'église Sainte Croix (Basse-Ville) de 10h30 à 12H00 les **samedis 10 et 24 février** . **Confession possible après chaque messe dominicale ou de semaine, sans rendez-vous.**

PRIÈRE DU CHAPELET

Église N-D de l'Assomption (Quimperlé) : lundi à 17h00 ;

Chapelet à l'église de Clohars le mardi à 18h ;

Église de Pont-Aven le mercredi à 17H30 ;

Église d'Arzano le mercredi à 18H ;

Chapelle de Trémorvézen (Névez) le jeudi à 10H.

Oratoire de la communauté de Kerbertrand le jeudi à 17h15 (avant la messe) ;

Église-abbatiale Ste Croix (Quimperlé) : le jeudi à 10H30 ;

Salle paroissiale de Tréméven : le dimanche à 17H30.

ADORATION DU SAINT SACREMENT

Église de Clohars : le mercredi et le samedi de 9h00 à 10h00 ;

Église de Pont-Aven : les mercredis à 18h00 ;

Église-abbatiale Ste Croix de Quimperlé : vendredi après la messe de 9h00, et jusqu'à 18h ;

Chapelle St Diboan (Tréméven) le lundi de 9h30 à 10h30 ;

Église de Mellac les mardis de 11h00 à 11h30 ;

Église de Locunolé les mercredis de 20h à 20h30.

Église de Scaër les jeudis de 18H à 18H30

PRIÈRE DES MÈRES : tous les lundis à 10h00 :

- à la chapelle de Trémorvézen (Névez)
- à la chapelle de Trémalo (Pont-Aven)
- à l'accueil paroissial de Riec-sur-Bélon
- à Bannalec le jeudi à 10H00 (Contacter Clotilde au 06 68 58 34 18 pour connaître le lieu)

**Le Père Piotr sera absent
du 6 au 12 février inclus**

Dimanche 25 février de 9H à 11H : prochaine collecte de l'Association Mada Breizh : papier, journaux et bouchons place Y. Loudoux à Riec .

DANS LE DIOCÈSE

Samedi 10 février de 14H30 à 22H00 au centre St Jacques de Guiclan : « **Saint-Valentin 2024 : À deux, pétillons de joie !** ». Venez redire votre « oui » et vivre avec nous la Saint-Valentin, ou offrez cette journée à un couple de votre entourage. Tout couple, pour faire vivre et grandir son amour, a besoin d'être nourri. Ce temps privilégié s'adresse à tout couple marié à l'Église y compris à ceux qui la fréquentent peu. Après-midi conviviale (jeux, temps en couple, café/débat), célébration pour se redire OUI, dîner en amoureux aux chandelles. Garderie possible. Toutes les informations pour s'inscrire, ou pour offrir cette journée sont sur le site du diocèse de Quimper : <https://www.diocese-quimper.fr/actualites/saint-valentin-2024-a-deux-petillons-de-joie/>

Jeudi 8 février 2024 :

10^{ème} Journée Mondiale de Prière et de Réflexion contre la Traite des Personnes



Inspiré par l'engagement des jeunes du monde entier, le thème de la 10^{ème} édition de la Journée mondiale de prière et de réflexion contre la traite des personnes (2024) est le suivant : **CHEMINER EN DIGNITÉ : ÉCOUTER, RÊVER, AGIR**. La Journée mondiale de prière et de réflexion contre la traite des personnes (JMPRCTP) est célébrée chaque année depuis 2015 le 8 février, jour de la fête de sainte Joséphine Bakhita. L'objectif premier de cette Journée est de sensibiliser au phénomène de la traite des personnes et de réfléchir à la situation de violence et d'injustice qui affecte la vie de tant de personnes.

Née en 1869 dans le Darfour, au Soudan, celle qui est aujourd'hui connue sous le nom de Joséphine Bakhita n'a que 9 ans quand elle est enlevée par des trafiquants d'êtres humains. Elle est vendue par des négriers musulmans à un général turc qui lui fait subir de mauvais traitements et la scarifie. Elle est tellement traumatisée qu'elle en oublie son nom. On l'appelle désormais « Bakhita » qui signifie « la chanceuse ».

En 1883, à 14 ans, elle est vendue au consul d'Italie à Khartoum, Calisto Legnani. Les mauvais traitements disparaissent alors. Dans ses mémoires, elle confie être traitée avec bonté et vivre en paix pendant cette période. Deux ans plus tard, elle est au service des Michieli, des amis de son ancien maître. Mme Michieli la confie ainsi que sa petite-fille à l'institut des catéchistes de Venise, tenu par les religieuses canossiennes.

Mais au moment du départ, Bakhita demande à rester chez les religieuses. Malgré les pressions de diverses personnalités, l'ancienne esclave ne veut pas quitter l'institut religieux. Au terme d'un procès en 1889, elle obtient le droit de rester dans son couvent. Un an plus tard, en 1890, elle est baptisée par l'archevêque de Venise, le cardinal Domenico Agostini et reçoit la confirmation. Trois ans plus tard, elle demande à devenir religieuse. « *Ni la couleur de la peau, ni la position sociale ne sont des obstacles pour devenir sœur* », lui répond alors la supérieure de canossiennes, sœur Anna Previtali. Elle entre au noviciat en 1893 et prononce ses premiers vœux en 1896. En 1910, elle commence à écrire son histoire.

En 1927, elle prononce des vœux perpétuels. Pendant plus de 50 ans, elle s'occupera de la cuisine, de la lingerie et de la conciergerie dans la communauté des canossiennes à Schio, dans la province de Vicence. Très aimée dans cette localité, elle est affectueusement appelée « petite mère noire » (Madre Moretta). Elle répétait : « *Soyez bons, aimez le Seigneur, priez pour ceux qui ne le connaissent pas. Voyez comme est grande la grâce de connaître Dieu.* »

Après une longue maladie, elle mourut le 8 février 1947 en invoquant « Notre Dame, Notre Dame ». En 1950 déjà, le bulletin canossien a publié 6 pages de témoignages de noms de personnes affirmant avoir reçu des grâces par l'intercession de Josephine Bakhita. Elle est béatifiée en 1992 et canonisée par Jean-Paul II le 1er octobre 2000.

Pour en savoir plus sur cette journée de prière, et le thème choisi cette année, vous pouvez vous rendre sur le site : <https://preghieracontrotratta.org/>